

# **ATELIER III : ENTREPRISE**

***Modérateur et rapporteur : MADJENE Lakhdar (Membre de l'ODES)***

Notre mission dans l'atelier portant sur l'Entreprise était de faire l'état des lieux en dressant les insuffisances des unes et des autres, les contraintes et bien sûr faire des recommandations après un débat très animé et fructueux. Nous sommes arrivés au constat suivant :

## **1 - Maître d'ouvrages :**

### **a) - Insuffisances :**

- Choix des entreprises pas toujours idéal.
- Lenteur dans l'élaboration et l'approbation des marchés.
- Lenteur dans le traitement des factures.
- Manque de suivi sur le terrain.
- Cahier des charges souvent mal élaboré.

### **b) - Contraintes :**

- Manque de moyens matériels.
- Manque de moyens humains.

## **2 - Maître d'œuvre :**

### **a) - Insuffisances :**

- Etudes souvent incomplètes ou ne reflètent pas la réalité du projet, ce qui entraîne, un avenant, parfois même réévaluation et provoque un retard dans le projet.
- Manque de moyens humains pour un suivi régulier.
- Lenteur dans les études lorsqu'il y a modification.

### **b)- Contraintes :**

- Délais donnés au bureau d'étude très court.
- Prix des études souvent très bas.

## **3 – L'entreprise :**

### **a) – Insuffisances :**

- Manque d'encadrement.
- Manque de personnel qualifié.
- Manque d'organisation.
- Manque de moyens matériels.
  - Pas de siège social.
  - Pas de moyen de communication
- Qualité du travail des fois laissant à désirer.
- Pas de communication avec le maître d'ouvrage et maître d'œuvre.
- Pas d'études de faisabilité pour voir si l'entreprise peut ou non réaliser le projet.
- Plan de charges des fois au dessus des capacités de l'entreprise.

### **b) – Contraintes :**

- Lenteur dans le traitement des factures.
- Lenteur dans l'élaboration et l'approbation des marchés.
- Certaines entreprises manquent de plan de charges.
- Manque d'agrégats.

- Contraintes bancaires (manque de financement par les banques)
- Environnement pas toujours favorable.

## **II – Recommandations:**

- 1 - Création d'une association à caractère économique des entreprises de la Wilaya de Tizi-Ouzou.
- 2 - Favoriser le groupement d'entreprises pour les grands projets de la Wilaya.
- 3 - Formation du personnel en adéquation avec les besoins des entreprises.
- 4 – Elaboration d'un cahier des charges conforme au projet définitif.
- 5 – Amélioration du mode de publication des appels d'offres
- 6 - Réduire les délais de traitement des factures.
- 7 - Doter les directions (maître d'ouvrage) de moyens qui puissent leur permettre de mener à bien la charge de travail qui leur est assignée.
- 8 - Donner suffisamment de temps aux bureaux d'études pour la finalisation de leurs études avec application des textes réglementaires.
- 9 – Motiver l'entreprise avec la création d'un prix intitulé «l'entreprise de l'année ».
- 10 – Inclure dans le bordereau des prix d'installation du chantier.
- 11 - Hiérarchiser les entreprises.
- 12 - Spécialisation des entreprises.
- 13 - Organisation de journées d'études.
- 14 - Avantager la création de carrières d'agrégats et ce jusqu'à l'exploitation.
- 15 - Accompagnement des entreprises par les banques pour leur développement.
- 16 - Transformer la caution de garantie en retenue de garantie (déduction sur chaque situation).